

Portes Infos

N° 53 - Février 2014

LA CITOYENNETÉ À L'ÉCOLE P 8



Services

SOMMAIRE

ÉDITO	3
VŒUX À LA POPULATION	4-5
CONSEIL MUNICIPAL : VOTE DU BUDGET	6-7
ACTUALITÉS	
■ Bien-vivre ensemble : la citoyenneté à l'école	8
■ Permis vélo	8
■ Démocratie participative	9
■ Assemblée générale de l'association des conseils de quartier	9
MÉMOIRE VIVANTE DE PORTES- LÈS-VALENCE	10
LES PORTES DE L'EMPLOI	11
CANTINES SCOLAIRES	12-13
DANS LA VILLE	
■ Élections	14
■ Solidarité avec les Ducros-Mory	14
CULTURE	
■ Festival d'un jour	15
■ Studio d'enregistrement "Seven RTS"	15
DANS LA VILLE	
■ Écrivain public : trait d'union social	16
■ Bal masqué de la MJC en partenariat avec le CCAS	16
■ Galette du club Ambroise Croizat	16
■ Le Comité d'entente des anciens combattants	17
■ Assemblée générale du Souvenir français	17
■ La cigale et la grenouille	17
LIBRE OPINION	18
NOTA BENE	19

Citoyenneté à l'école - p 8

MAIRIE

Ouverte au public du lundi au vendredi 9h-12h et 13h30-16h30. Permanence de l'état-civil samedi 9h-11h.

À consulter : Le recueil des actes administratifs peut être consulté en Mairie. Les personnes intéressées peuvent se renseigner en mairie au service du secrétariat général.

Téléphones utiles

Accueil	04 75 57 95 00
Télécopie (ou fax)	04 75 57 95 12
Etat-civil	04 75 57 95 02
Fax état-civil	04 75 57 95 08
Services techniques	04 75 57 95 20
Fax Serv. techniques	04 75 57 95 36
Ateliers municipaux	04 75 57 75 70
Service de l'eau	04 75 57 95 26
Cabinet du maire	04 75 57 95 15
Police municipale	04 75 57 95 17
N° ASTREINTE	06 09 85 46 23

Site : www.portes-les-valence.fr

PERMANENCES DU CCAS

Lundi et vendredi 13h30-16h30. Mardi, mercredi et jeudi 9h-12h et 13h30-16h30.

En cas d'urgence, vous pouvez contacter tous les jours le CCAS, 04 75 57 74 75

LA PITCHOULINE

Structure multi-accueil petite enfance : 7h30-18h30 (accueil régulier et accueil occasionnel). Tél. : 04 75 57 78 50.

Relais assistantes maternelles

Accueil sur rendez-vous et permanences : du lundi au jeudi 11h-12h30, mardi 13h30-17h30 et jeudi 13h30-16h30. Animation : du lundi au jeudi 8h45-9h45 et 10h-11h sur inscription préalable. Tél. : 04 75 57 78 59.

MJC-CENTRE SOCIAL

Ouverture au public : lundi 9h-11h45 et 13h-19h, mardi 9h-11h45 et 13h-18h30, mercredi 9h-11h45 et 14h-18h30, jeudi 13h-19h, vendredi 13h-18h. Aux vacances scolaires, l'accueil ouvrira qu'à 14h les lundis, mardis, jeudis et vendredis et fermera à 18h30 les lundis et jeudis. Tél. : 04 75 57 00 96

Site : mjcperteslesvalence.fr

DÉCHÈTERIE

Rue du 19 mars 1962 : lundi et mercredi 8h30-12h et 14h-18h, jeudi et vendredi 14h-18h, samedi 8h30-18h non stop. Accès avec carte magnétique. Collecte des déchets ménagers spéciaux : le 2^e vendredi de chaque mois 14h-17h30. Ramassage des ordures ménagères : en cas de problème, contacter Valence Agglo Sud Rhône-Alpes au 04 75 81 30 30.

PHARMACIES DE GARDE

FÉVRIER

Samedi 22, lundi 23 : Chœur

MARS

Samedi 1, lundi 3 : Les Cèdres

Samedi 8, lundi 10 : Gauthier

Samedi 15, lundi 17 : Chœur

Samedi 22, lundi 24 : Les Cèdres

MÉDIATHÈQUE

Ouverture au public : mardi, jeudi et vendredi 15h-18h30, mercredi 9h-12h et 14h-18h30, samedi 9h-12h.

Tél. : 04 75 57 40 65

CENTRE MÉDICO SOCIAL

rue Francis Jourdain - 04 75 57 83 83

Permanences premier accueil.

Mardi 14h-17h (sur rdv). Jeudi 9h-12h (sur rdv). Pour les personnes bénéficiant déjà d'un suivi social, contacter l'assistante sociale pour prendre rendez-vous. Le centre social est ouvert tous les jours de la semaine de 9h-12h et 14h-17h, sauf le lundi après-midi.

Consultations des nourrissons.

Mardi après-midi (sur rdv). Jeudi après-midi (pesée des nourrissons). Séance massage du nourrisson le mercredi 14h30-16h, inscription au 04 75 57 83 83.

Centre de planification. Permanences : mercredi 9h-2h et 14h-17h et vendredi 9h-12h et 14h-17h. Consultation médicale et conseil conjugal (sur rdv) : 04 75 57 83 79.

PÔLE SOCIAL EUGÉNIE COTTON

rue Francis Jourdain

Portes de l'emploi. Association d'aide à la recherche d'emploi, 04 75 57 01 18, du lundi au jeudi 9h-12h et 13h30-17h30, vendredi 9h-12h et 13h30-17h.

Mission locale jeune. Lundi et jeudi 13h30-17h (sur rdv) 04 75 57 32 38, 04 75 82 01 80

Secours catholique. Jeudi 14h-17h, 04 75 57 03 50

Ligue contre le cancer.

Le 1^{er} et 3^e mercredi du mois 14h-16h 04 75 57 34 52, 06 85 80 83 48

Femmes solidaires. Le 2^e mardi du mois 14h-16h - 04 75 57 02 41

REMAID (aide aux victimes).

(sur rdv) 04 75 55 39 34

Éducateurs de la Sauvegarde.

Du lundi au vendredi 10h-12h 04 75 57 33 72 (répondeur).

CLCV (Consommation, Logement

et Cadre de Vie) 04 75 72 41 49, 1^{er} lundi du mois 17h-19h.

PERMANENCES DES ÉLUS

Pierre TRAPIER, maire.

(sur rdv) au 04 75 57 95 15, samedi 7h-11h30

Raymond RINALDI, 1^{er} adjoint.

(Environnement, développement durable, urbanisme, transports), vendredi 17h-18h et sur rdv au 04 75 57 95 15

Marjolaine PILLET-BERNARD,

2^e adjoint. (Art, culture, animation,

jeunesse), (sur rdv) au : 04 75 57 95 15

Claude CAMPAGNE, 3^e adjoint.

(Sport, vie associative),

jeudi 18h-19h30

Jocelyne COURIOL, 4^e adjoint.

(Logement, personnes âgées, CCAS),

(sur rdv) mercredi 16h-18h

au 04 75 57 95 50

Jean-Michel BOCHATON, 5^e adjoint.

(Emploi, économie, insertion,

intercommunalité),

(sur rdv) au 04 75 57 95 15

Martine GUILLERMIN, 6^e adjoint.

(État-civil, vie scolaire, restauration

scolaire), mercredi 15h-17h

Gérard LAURENT-BOURGE,

7^e adjoint.

(Finances, personnel communal),

(sur rdv) au 04 75 57 95 15

Sandrine AUGIER,

8^e adjoint.

(Petite enfance, centre de loisirs),

sur rendez-vous au 04 75 57 95 15

Gérard MERLAND,

conseiller municipal délégué.

(Enseignement), mardi 16h30-18h30,

(sur rdv) au 04 75 57 95 15

Gérard SAGNARD,

conseiller municipal délégué.

(Travaux et marchés publics)

GROUPE DE L'OPPOSITION

Permanence le premier mercredi du mois 18h-19h, en mairie, 2^e étage.

CONSEILLÈRE GÉNÉRALE

Marie-Josée Faure, vice-présidente du conseil général de la Drôme tiendra sa permanence en mairie jeudi 3 avril 9h-10h.

POLICE NATIONALE

Du lundi au vendredi 8h-12h et 14h-18h. Tél. : 04 75 57 81 90. En dehors de ces heures, faire le 17.

MAGAZINE D'INFORMATIONS MUNICIPALES

Directeur de la publication : Pierre Trapier
Directeur de la communication : Cyrille Bernardin
Rédacteur et photographe : Yann Etienne
Infographiste : Agnès Molières

Photos : Jean-Pierre Thouvenin, Hasnia Bioud,
Imprimerie : Public Imprim, tél. : 04 72 50 31 58
Distribution : Distribal, tél. : 04 75 41 37 34

PublicImprim



Cette entreprise a fait certifier sa chaîne de contrôle.
pefc-france.org



Portes-lès-Valence veut faire entendre la voix de la paix

En 2014 se dérouleront les cérémonies habituelles marquant le cessez-le-feu en Algérie (19 mars), de la Deuxième Guerre mondiale (8 mai) et de la Première Guerre mondiale (11 novembre).

La commémoration du centenaire de la Première Guerre mondiale sera dès 2014 d'ampleur nationale.

Je souhaite que les portois soient pleinement acteurs de cette commémoration. C'est dans cet esprit que l'équipe municipale s'associe pleinement à l'appel de Mémoire vivante pour recueillir auprès des habitants de la commune des documents écrits ou photographiques qui font référence à cette page de notre histoire. Dans cette démarche, chacun devient "un passeur de mémoire", un artisan actif et conscient de la paix.

Cette année, notre commune rendra aussi un hommage particulier à Jean Jaurès qui aura combattu la guerre jusqu'à son dernier souffle. Il a été assassiné à Paris dans le café "le Croissant", le 31 juillet 1914, 3 jours seulement avant l'entrée en guerre le 4 août. Au-delà de son combat pour la paix, cet homme reste peu connu. Les facettes de la personnalité de Jaurès sont multiples : il fut un grand intellectuel ouvert à la modernité, un leader politique éloigné de tout sectarisme, un journaliste humaniste attaché aux droits de l'homme, un défenseur des valeurs de la République et un compagnon de luttres aux côtés des ouvriers et des syndicalistes. En 2014, cent ans après son assassinat, nous mettrons Jean Jaurès en pleine lumière.

Le 70^{ème} anniversaire de la libération de Portes-lès-Valence sera également un moment fort de notre engagement pour la paix. Le 30 août, nous rendrons hommage aux résistants portois, à nos libérateurs qui comme René Ladet et bien d'autres ont "refusé de subir". J'ajoute que le 8 juillet, nous rendrons hommage aux 30 otages fusillés par les nazis au dépôt SNCF. Ce jour là, sera inaugurée une nouvelle plaque à la mémoire d'Eliette Ageron, institutrice résistante dont le nom figurera désormais dans la salle de réunion de la Maison des associations.

Ces commémorations sont précieuses pour nous tous et particulièrement pour notre jeunesse car derrière celles-ci, il y a la nécessaire transmission. Ces anniversaires doivent être rendus compréhensibles aux élèves qui, femmes, hommes, citoyens en devenir, devront en porter le legs aux générations suivantes. Elles disent toute la violence de la guerre, la valeur de la vie et de la liberté.

Au-delà de toutes ces commémorations, notre commune accueillera le congrès départemental de la FNACA les 5 et 6 avril.

A vous tous, à tous les portois, votre maire et l'équipe municipale vous invitent à nouer des liens forts avec notre propre histoire. A l'heure où certains véhiculent sans phare l'insulte et la haine de l'autre, la participation à ces initiatives contribuent fortement à adhérer aux valeurs de paix.



*Pierre Trapier,
Maire de Portes-lès-Valence*

Vœux à la population

Les bénévoles à l'honneur

De l'avis unanime, il y a avait beaucoup de monde, plus de 500 personnes, lors de la cérémonie des vœux du maire et de la municipalité à la population portoïse.

500 personnes, ce n'est pas une vue de l'esprit. Car, aux 300 chaises installées, il a fallu au dernier moment en rajouter une bonne cinquantaine. S'ajoutent le nombre de personnes debout, il n'est pas exagérer de dire que les portoïses avaient répondu en nombre à l'invitation de Pierre Trapier et des élus de la municipalité.

Le discours attendu, comme d'ailleurs le buffet, y sont certainement pour quelque chose. C'est également l'occasion de se retrouver entre voisins et amis.

Avant la prise de parole du maire, un beau diaporama, réalisé par le service communication de la mairie, a retracé les grands événements de l'année 2013, comme cela se fait chaque année.

Le choix de la proximité

Dans son discours, le maire a adressé ses « *meilleurs vœux pour cette nouvelle année 2014 aux habitants ainsi qu'aux familles et leurs proches* », « *des vœux de bonheur, de réussite, de prospérité et surtout des vœux de santé* ». D'emblée, il a marqué son attachement « *au respect de la législation* »

en respectant « *l'égalité entre les différents candidats à l'élection municipale* » et en ne faisant pas, dans son discours, le bilan de mandat des 6 dernières années. Pas question « *d'utiliser [sa] fonction actuelle pour détailler, et voire valoriser le bilan d'activités pendant ces 6 années* ».

De plus, le maire a tenu à « *saluer tous les élus du Conseil municipal pour l'intérêt qu'ils ont porté à notre ville et à sa population* ». Et de rappeler sa conception du rôle d'un élu de la République : « *ce n'est pas seulement un homme mais une équipe. Ce n'est pas être enfermé dans une tour d'ivoire à l'écart des difficultés quotidiennes. Au contraire, c'est être en prise directe avec la réalité, à l'écoute de toutes les situations, et parfois les plus douloureuses de nos concitoyens.* »

Être à l'écoute de toutes les situations

« *Les élus m'ont beaucoup aidé dans ma fonction de maire et ils savent que je n'ai pas pris la grosse "tête"...* » a-t-il rajouté.

Il est vrai qu'être maire nécessite du temps, comme lors de permanences tenues le samedi matin, voire le dimanche ou au domicile des citoyens. Le maire a précisé que « *ces échanges, quelquefois chargés d'émotion [le] confortent dans le choix de la proximité et de l'écoute, d'avoir mis [son] temps à la disposition des portoïses et des portoïses* ».

Dans la seconde partie de son discours, Pierre Trapier a souligné combien Portes-



lès-Valence est une ville reconnue, active, appréciée pour son dynamisme. « Elle le doit à cette incomparable richesse humaine, celles et de ceux qui s'engagent au sein de la centaine d'associations et de clubs que compte Portes » et de rendre « hommage à ceux qui inlassablement, malgré les difficultés et les vents contraires, tissent du lien humain », c'est-à-dire les responsables et les bénévoles de la vie associative. Il a souligné la pertinence et l'utilité de la cohésion sociale qui se construit avec l'engagement bénévole de centaines d'habitants, au service de l'intérêt général.

La foule présente a d'ailleurs réagi en applaudissant les membres des clubs sportifs, les acteurs culturels, les structures d'éduca-

tion populaire, les associations caritatives, les anonymes... Le maire a pris soin de citer chacun d'entre eux, tout en s'excusant de n'avoir sans doute pas été exhaustif.

Des applaudissements pour la vie associative

Pierre Trapier a conclu son allocution en évoquant « 4 événements qui vont marquer en 2014 la vie de notre cité : le congrès départemental de la FNACA les 5 et 6 avril prochains, les commémorations du centième anniversaire du début de la guerre 1914-1918, les cent ans de l'assassinat de Jean Jaurès fin juillet et les 70 ans de la Libération de Portes-lès-Valence en août, qui seront

des moments de rassemblement pour la ville et ses habitants ».

Enfin, il n'a pas manqué d'évoquer « le grand homme universel, Nelson Mandela dont toute la vie, de ses 27 années de prison à l'élection à la présidence de l'Afrique du Sud, aura symbolisé le combat pour la justice et l'égalité ».

La soirée s'est terminée autour du buffet pris d'assaut... Et pour cause, celui-ci était pour partie préparé par les classes SEGPA du collège Gérard Gaud de Bourg-lès-Valence et servi avec l'aide précieuse d'agents communaux que le maire a remerciés aussi chaleureusement.

Cyrille Bernardin



Vote du budget communal

Budget 2014 : des priorités à poursuivre



La séance consacrée au vote des budgets communaux (budget principal et budgets annexes) est toujours un moment important de démocratie et de transparence dans la vie communale. En effet, c'est à ce moment précis que les élus, par leur vote, autorisent les recettes et les dépenses de la commune.

Mais avant d'en arriver là, il a fallu du temps et de nombreuses rencontres entre élus, avec Dominique Mercier, Directeur général des services et des réunions publiques qui se sont déroulées en novembre et décembre.

Ces temps de réflexion et de partage sont indispensables pour évaluer, au plus près des besoins et des possibilités, les dépenses et les recettes pour l'année à venir. Notons que la Loi fait obligation d'un débat sur les orientations budgétaires qui a eu lieu en décembre dernier, informant le conseil sur la situation financière de la commune et présentant les grandes orientations pour 2014. Quant aux budgets communaux, ils doivent toujours être votés en équilibre réel et sincère.

Le maire, Pierre Trapier, a rappelé dans son introduction que « le budget 2014 s'inscrit dans la démarche de l'équipe municipale depuis 6 ans, celle de la vigilance et de l'anticipation des besoins pour qu'un euro dépensé soit un euro bien utilisé ». L'objectif est d'ajuster les ambitions et les projets de l'équipe municipale aux moyens financiers de la commune. Et sur ce point, le maire d'affirmer que « l'objectif est atteint », grâce à « une gestion saine, honnête, responsable, sans augmentation des impôts locaux ». C'est Gérard Laurent-Bourge, adjoint aux finances qui a présenté « les grandes lignes d'un budget principal de l'année 2014 équilibré à 13,2 millions d'euros et

qui dégage un autofinancement brut de 2,613 millions d'euros ».

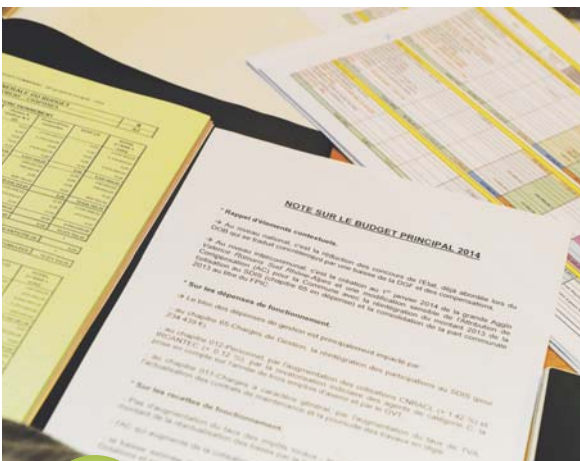
2,727 millions d'euros d'investissements nouveaux sans recours à l'emprunt

Le maire a ensuite fait état « d'une politique fiscale juste et d'indicateurs des services fiscaux attestant de la bonne santé de nos finances locales », parmi lesquels « l'autofinancement et la capacité de désendettement, qui laissent des marges de manœuvre pour préparer l'avenir et financer de futurs investissements ».

Pour le groupe "socialiste et apparentés", Raymond Rinaldi a souligné « la bonne gestion financière de la commune, qui permet de maintenir un bon niveau de services pour les portois, sans hausse des taux d'imposition, sans emprunt les deux dernières années ».

Geneviève Girard, pour l'opposition municipale, a fait état « de chiffres publics sur l'encours de la dette » et a reproché de « faire des emprunts ».

Ce à quoi Claude Campagne, adjoint au maire a répondu « qu'il faut citer tous les chiffres et notamment celui qui compare





notre commune aux autres villes avec la même population, donc de la même strate démographique ». En l'occurrence, « notre capacité d'autofinancement nous permet de faire face aux emprunts destinés à des investissements lourds et de les rembourser grâce à nos excédents de fonctionnement ». « La dette par habitant à Portes-lès-Valence est bien inférieure aux autres communes de même strate, ce dont nous nous félicitons ». Argument confirmé par le maire qui précise que « les chiffres donnés par le ministère des Finances en attestent et sont à la disposition de tous ».

Jean-Michel Bochaton, au nom du groupe « communistes, républicains et citoyennes » a aussi répondu « qu'il n'est pas inutile de contracter un emprunt, comme nous l'avons fait pour construire l'espace Jurietti ou le restaurant scolaire Joliot Curie, surtout quand il s'agit d'équipements qui seront utilisés par les générations futures ». Et de rajouter « que les règles, les ratios définis par le ministère des finances et contrôlés par le trésorier payeur montrent une bonne gestion ».

Gérard Sagnard, conseiller municipal délégué aux travaux a rappelé le haut niveau d'investissement de la commune pour les écoles et leur rénovation, pour les salles communales comme Fernand Léger et Jurietti, pour les équipements sportifs et enfin « les gros efforts pour faire des économies d'énergie, notamment par le remplacement des LED ». Il a aussi évoqué les montants engagés pour « rendre la ville accessible à tous, personnes handicapées, comme celles à mobilité réduite ».

Ali Chaabi, conseiller municipal en charge de la jeunesse a évoqué le projet des jardins partagés, mis en place en 2013, en lien avec la MJC-centre social, « qui marche si bien que 10 parcelles nouvelles seront proposées ». Ce dossier qui lui tient à cœur témoigne « d'efforts de la municipalité avec ses partenaires afin de développer les liens intergénérationnels et le bien-vivre ensemble ».

Marjolaine Pillet-Bernard, adjointe en charge de la culture a indiqué qu'après l'inauguration de la nouvelle médiathèque en 2013, 2014 verrait débiter « les travaux de construction

d'une nouvelle salle adjointe au centre culturel Louis Aragon pour des expositions et des animations ». Elle a aussi évoqué le « travail en cours concernant le nouvel agrément centre social pour 2014-2017, obtenu par la MJC en 2010 ».

Sandrine Augier, adjointe à la petite enfance a précisé que « des travaux seraient poursuivis en 2014 au centre aéré, si bien que l'ensemble des chalets auront été rénovés pour le bonheur des petits et du personnel ».

Enfin Claude Illy, conseiller municipal, a mentionné « l'important travail réalisé par Claude Campagne, adjoint au maire, dans le domaine de la vie associative et sportive ».

Le budget a été voté par 23 voix (majorité municipale, Portes citoyenne) et 6 contre (opposition, Ensemble pour l'avenir).

Notons, pour conclure que le budget annexe de l'eau, qui s'équilibre sans augmentation du prix de l'eau, a été voté par 23 voix (majorité municipale) et 6 « contre » (opposition municipale).

Cyrille Bernardin



Bien-vivre ensemble

La citoyenneté à l'école



devoirs, les enfants ont parlé de l'importance de respecter la loi et de respecter les autres. Ainsi ont été abordés les principes fondamentaux de notre démocratie telles que la liberté, l'égalité et la fraternité, 3 mots qui ornent les frontons des mairies. A également été abordé le rôle du maire et du conseil municipal : que votent les conseillers municipaux ? Comment sont-ils élus ? Autre thème : la police municipale, à quoi sert-elle ? Les agents ont expliqué que la police municipale de Portes-lès-Valence est une police de proximité. Son rôle, avant celui de la répression est celui de la prévention, et c'est dans cette optique que se déroulait cette démarche de citoyenneté à l'école. Le premier magistrat de la commune a tenu à rajouter que « être citoyen, c'est aussi ne jamais fermer les yeux devant les injustices. » Durant tout le temps qu'a duré la présentation, les enfants sont restés très attentifs et de nombreux doigts se levaient à chaque question posée. Afin de clôturer cet échange et vérifier si les enfants avaient bien assimilé, un petit jeu sur la citoyenneté a été présenté, les enfants divisés en deux équipes ont répondu à une série de questions. A la fin du jeu, force était de constater que les enfants, malgré leur jeune âge, avaient déjà une graine de citoyen qui germe en eux.

Yann Etienne



Les agents de la police municipale de Portes-lès-Valence, avec le maire, Pierre Trapier, se sont rendus dans les écoles primaires de la ville à la rencontre des élèves de CE2, CM1 et CM2 afin de dialoguer avec eux sur le concept de citoyenneté.

Que signifie être un citoyen ? C'est pour répondre à cette question et à d'autres, que Florent Combe de la police municipale et Gabriel Breyse agent de proximité, sont intervenus dans les écoles en présence du maire de la commune, Pierre Trapier. Plutôt que de faire un cours magistral sur la citoyenneté, les policiers municipaux ont décidé de faire participer les enfants afin de leur donner les outils pour penser et réfléchir par eux-mêmes. Quelle est la différence entre les droits et les devoirs ? C'est par cette question que le cours sur la citoyenneté a débuté. Les enfants ont énuméré ce sont les droits et les devoirs, comme par exemple le droit de circuler, de penser librement, le droit d'accès à l'école. En ce qui concerne les



Permis vélo

Il est important quand on fait du vélo, de bien connaître le code de la route et les règles de sécurité. C'est pourquoi, la police municipale de Portes-lès-Valence, sous la houlette de Mickaël Debailleux et en lien avec l'agent de proximité Gabriel Breyse, est intervenue dans les écoles portaises auprès des enfants de CM1 et CM2 afin de donner un cours théorique sur les attitudes à adopter et les règles à respecter lorsqu'on roule à vélo sur la voie publique. Tout d'abord, la première règle est sa propre sécurité en mettant obligatoirement un casque et en apposant des réflecteurs sur soi et son vélo afin d'être bien vu des autres véhicules lorsqu'on roule la nuit. Dans un deuxième temps, les élèves ont abordé le code de la route et ses multiples panneaux à connaître. Après la partie théorique, ce sera la pratique durant la deuxième quinzaine du mois de février puis la remise des permis fin mars.



Démocratie participative

Conseils de quartiers

Ciment de la démocratie participative, les 6 conseils de quartiers réunissent de très nombreuses personnes lors des multiples initiatives organisées durant l'année. Les bénévoles de ces conseils sont des actrices et des acteurs du bien-vivre ensemble sur notre ville.

Les animateurs du conseil de quartier centre, dernier né des conseils, avaient convié les habitants du quartier à se réunir dans la salle Brasens pour une soirée d'information et de



Conseil de quartier Nord

convivialité. Lors de son mot de bienvenue, Jean-Marc Rebull, co-animateur, a remercié les habitants d'être venus en si grand nombre. En effet plus de 150 personnes étaient présentes et côté élus, on notait entre autres la présence du maire, Pierre Trapier, de Raymond Rinaldi, 1^{er} adjoint et de Jean-Michel Bochaton, adjoint au maire en charge de la démocratie participative. Au cours de cette soirée, Manuel Herrero, chef de la police municipale est intervenu afin d'informer les habitants sur les règles de sécurité. La soirée a également été l'occasion de projeter un film réalisé en 1967 : "4 villages pour une ville", celui-ci réalisé par Christian Boucherle et Jean-Marc Rebull, retrace l'histoire de Portes-lès-Valence. A l'issue de la projection, les membres du bureau ont invité les habitants à partager la galette et à lever le verre de l'amitié. Après le quartier centre, ce sont les habitants du



Conseil de quartier Centre

quartier Nord qui se sont réunis à la maison des associations le samedi 1^{er} février à 18h. Au programme de la réunion, tout d'abord un bilan des activités de l'année et les projets pour 2014. Ainsi, il a été souligné par Marc Robert, animateur de l'association des conseils de quartier, le succès du salon des arts, initiative qui sera renouvelée le 26 octobre 2014. Autre événement marquant qui va avoir lieu en 2014, la fête des voisins, qui se déroulera le 15 juin autour de la résidence d'Italie. Après les questions des participants, Pierre Trapier, maire a rappelé son attachement aux conseils de quartier : « *force de propositions, ils tissent dans leur action du lien social avec tous et contribuent à développer de vrais rapports humains entre les habitants du quartier* ». Pour clôturer la soirée, les habitants ont eux aussi dégusté la traditionnelle galette en levant le verre de l'amitié.

Yann Etienne

Association des conseils de quartiers

L'association des conseils de quartier a tenu son assemblée générale jeudi 6 février en présence de nombreuses personnes, du maire Pierre Trapier, de Raymond Rinaldi, 1^{er} adjoint, de Jean-Michel Bochaton, adjoint au maire en charge de la démocratie participative et d'élus de la municipalité.

« *La démocratie participative se doit d'être au cœur des débats. Il nous faut construire et avancer ensemble. Je tiens à remercier l'ensemble des animateurs des conseils de quartiers pour leur implication* » a déclaré le premier magistrat de la ville lors de son allocution d'accueil. Le président de l'association, Marc Robert a présenté, en premier lieu, le rapport d'activités de l'année 2013. Les 6 conseils de quartiers de la commune ont or-

ganisé de nombreuses initiatives et la diversité de celles-ci témoigne de la richesse des propositions de chacun. Et pour l'année 2014, de nombreux projets sont en cours de réalisation. Jean-Michel Bochaton a expliqué le rôle de l'association des conseils de quartier. « *L'association qui est née en juillet 2012, a surtout un rôle administratif auprès des conseils de quartier. Elle n'est pas décisionnaire. Elle n'est pas là pour se substituer aux conseils de quartiers. Elle a été créée pour assurer une transparence financière et permettre de suivre les comptes dans une approche collective. Les conseils encouragent l'implication citoyenne en s'appuyant sur la diversité des*

habitants. Ils permettent de combattre le chacun pour soi ». Bien-vivre ensemble et partage des pouvoirs, sont les fondements forts de la démocratie participative. Au vu de l'activité des conseils et de l'implication des animateurs, on peut dire que la démocratie participative sur notre commune est sur les bons rails. A l'issue de l'assemblée, toutes et tous se sont retrouvés pour lever le verre de l'engagement citoyen.



Les projets de “Mémoire vivante”

Et pourquoi pas un musée sur le rail...



L'association Mémoire vivante a tenu son assemblée générale ce jeudi 23 janvier dans ses locaux de la place du 8 Mai 1945. L'association qui vient de fêter ses 20 ans d'existence est constituée de bénévoles, fidèles gardiens de la mémoire, qui se ressource dans le passé de la commune, pour faire partager aux portoïis le patrimoine de leur ville.

« Pour savoir où l'on va, il faut savoir d'où l'on vient » aime à dire son président Robert Voge, animateur infatigable, nourrissant une mémoire collective toujours plus riche d'écrits et de témoignages. Les documents et photos dont dispose l'association sont un véritable trésor de vies au service du bien commun.

L'année 2013 a été une fois encore une

année de réussite comme l'a relaté Robert Voge dans son rapport d'introduction. Celle-ci a été marquée par les 20 ans de l'association avec 500 participants qui s'étaient retrouvés à l'espace Cristal pour fêter cet anniversaire, en partenariat avec “le fil de soie”. Un succès populaire conjugué à de belles initiatives comme l'ont été la fête champêtre, sur les terrasses de la ville ou encore les très instructives visites organisées autour du château de Bressac ou à la ferme de Michel Moulin.

L'année 2014 sera pour l'association Mémoire vivante celle d'un grand cru. La prochaine fête du 5 juillet annonce à nouveau ses jolies couleurs avec au programme l'esprit des belles fêtes paysannes d'autrefois. Les temps forts de l'année seront marqués par l'anniversaire du 100^e anniversaire de la guerre 14-18. L'association lance un appel aux portoïis pour recueillir des photos, des documents, des lettres de soldats, souvenirs de nos anciens aujourd'hui disparus pour illustrer cette période douloureuse de notre histoire. Une exposition, préparée en lien étroit avec les archives de la mairie et David Esteves du service municipal “Vie de la cité” sera présentée aux portoïis à l'automne

dans le hall de la mairie.

Puis Alexandre Bertrand, employé communal au service de “Mémoire vivante”, a commenté le minutieux travail de recherche en cours. Ce projet concerne la deuxième Guerre Mondiale 1939-1945. Portes-lès-Valence, terre de résistance a payé un lourd tribut humain et matériel dans sa lutte contre l'occupation nazie. Nombreux sont les habitants de notre commune qui possèdent dans leurs tiroirs ou dans leurs malles, des photos, des articles de presse, des tracts qui illustrent l'engagement des portoïis. L'appel est donc lancé pour rassembler tout cela autour de témoignages. Comme l'a souligné Robert Voge, « *il est temps de le faire, car ceux qui ont vécu cette période ont pas mal de cheveux blancs et d'années sur leurs épaules !* ».

Cette assemblée générale a été l'occasion pour les participants d'échanger leurs souvenirs durant la période d'occupation pour laquelle, rappelons-le, la commune s'est vue décerner la Croix de Guerre le 3 juillet 1949. L'occasion pour Alexandre Bertrand de faire le point sur l'avancée du manuscrit retraçant l'histoire du rail et des cheminots depuis 1840 à nos jours, dont l'édition devrait paraître en 2015.

Cette assemblée générale qui s'est déroulée en présence du maire et d'élus municipaux s'est conclue autour du verre de l'amitié, l'occasion alors pour Robert Voge de faire part aux adhérents d'un projet qui lui tient “à cœur”... Celui d'un musée sur le rail qui pourrait être porté par la communauté d'agglomération et qui aiderait à promouvoir sur la commune la multimodalité autour du rail et du fleuve. Un enjeu d'actualité, d'une incomparable modernité. Comme quoi, la mémoire nous aide en toutes circonstances à bien comprendre le présent pour mieux préparer l'avenir.

Pour tout renseignement, contacter Alexandre Bertrand, le matin en mairie, 04 75 57 95 07, l'après midi au local de “Mémoire vivante”, 04 75 57 15 88



Les Portes de l'emploi

Des visites en entreprise...

L'association, née en 1994, apporte son aide aux personnes à la recherche d'un emploi. Elle organise de nombreuses initiatives, comme par exemple les mini-CV ou encore les visites d'entreprises. C'est une de ces visites que nous avons effectuée au sein de la société M2IT, avec le président des "Portes de l'emploi", Maurice Gorce.



le monde pour faire visiter son entreprise. Arrivés sur les lieux, nous sommes reçus par Rama Kalpana, secrétaire comptable, qui connaît bien l'association des Portes de l'emploi pour avoir fait appel à elle lors de ses recherches d'emploi. M. Genin arrive à son tour et invite les personnes à le suivre en direction de l'atelier.

Rendez-vous est donné dans les locaux portois de l'association, rue F. Jourdain. Avant de partir en direction de l'entreprise, les bénévoles de l'association accueillent les jeunes avec un café, et tout naturellement discutent avec eux. La conversation se porte rapidement sur les recherches d'emploi : « avez-vous eu des rendez-vous ? », « avez-vous besoin d'aide pour élaborer un CV ou une lettre de motivation ? ». Peu de temps après, arrive tout sourire, Maurice Gorce, le président de l'association, qui donne le départ en direction de l'entreprise qui va les recevoir. La société M2IT est située dans la zone industrielle de la Motte sur la commune de Portes, où son Président, M. Michel Genin doit recevoir tout

le monde pour faire visiter son entreprise. Arrivés sur les lieux, nous sommes reçus par Rama Kalpana, secrétaire comptable, qui connaît bien l'association des Portes de l'emploi pour avoir fait appel à elle lors de ses recherches d'emploi. M. Genin arrive à son tour et invite les personnes à le suivre en direction de l'atelier. M2IT est une entreprise de maintenance industrielle et d'installation thermique. Pendant la visite, son président a parlé du travail effectué dans la société. Les jeunes quant à eux, très intéressés, ont posé de nombreuses questions. M. Genin a également présenté M. Audemard, qui travaille sur une machine à souder. Comme Mme Rama, c'est grâce à l'association qu'il a été mis en contact avec l'entreprise. Pour Maurice Gorce, infatigable président de l'association, ses visites sont un plus pour les personnes à la recherche d'un emploi : « nous sommes toujours bien accueillis par les patrons. Ces visites permettent de relier les personnes au chômage au monde de l'entreprise. De plus les dirigeants

apprécient également cette démarche, qui bien sûr n'est pas en concurrence avec Pôle Emploi ». En tant que chef d'entreprise, M. Genin précise pourquoi il a sollicité les portes de l'emploi : « je connaissais l'association, en tant qu'élu sur la commune d'Etoile. J'avais déjà eu des contacts avec eux, c'est donc naturellement, lorsque j'ai eu besoin de personnel, que je me suis tourné vers eux. C'est comme ça qu'ils m'ont présenté Mme Rama et M. Audemard. Je tenais également à faire travailler des personnes issues de notre zone géographique ». Les Portes de l'emploi est une association soutenue par les municipalités de Portes-lès-Valence, d'Etoile-sur-Rhône, de Beauvallon, par le Conseil Général de la Drôme, la Région Rhône-Alpes, par l'Etat dans le cadre du CUCS (contrat urbain de cohésion sociale). Elle organise régulièrement des visites d'entreprises, sa mission est aussi d'être un lieu d'écoute et d'entraide. Ainsi, vous pouvez venir les voir pour réaliser votre CV, une lettre de motivation ou encore avoir un rendez-vous pour se préparer à un entretien d'embauche...

Yann Etienne



M. Audemard Jacky
« L'association des Portes de l'emploi m'a aidé dans mes recherches de travail. Quand elle a su que M. Genin recherchait une personne qualifiée pour piloter des machines de soudure et cintrage,

elle a immédiatement pensé à moi, connaissant mes compétences dans le domaine, et m'a mis en contact avec la direction de l'entreprise ».

Mme Rama Kalpana

« Lors de ma recherche d'emploi, j'ai contacté les Portes de l'emploi. Grâce aux bénévoles de l'association, j'ai obtenu de nombreux contacts et j'ai pu travailler dans différentes entreprises, avant d'obtenir un contrat ici. J'ai également tenu à être bénévole au sein de l'association, il me semblait important à mon tour d'apporter mon aide ».



Les Portes de l'emploi, rue Francis Jourdain

Tous les jeudis à 9h, visite des entreprises avec les adhérents. Munissez-vous également de votre CV. N'hésitez pas à en parler et prendre rendez-vous avec les conseillers de l'association. Vous pouvez les contacter directement à leurs permanences : du lundi au vendredi, de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30 (17h le vendredi).

Téléphone : 04 75 57 01 18 ou 06 79 47 62 37

Fax : 09 81 38 90 26

e-mail : contact@lesportesdelemploi.fr

Site web : www.lesportesdelemploi.fr

Cantines scolaires

Dans les coulisses de la restauration scolaire

500 élèves mangent quotidiennement dans les 3 restaurants scolaires portois, celui de Voltaire, de Joliot Curie qui a été construit en 2010 et de Fernand Léger, bâti en 2013. Ces nouvelles cantines ont permis à plus d'enfants portois de manger dans les cantines. Certains jours, on dénombre plus de 680 enfants dans les restaurants municipaux. Pour que tout se passe bien et que les enfants puissent s'installer tranquillement à table, de nombreuses personnes sont à pied d'œuvre toute la journée.



Reynaud, chef de service "population" de la mairie.

En premier lieu, le personnel vérifie en arrivant le matin à 7h30 dans les locaux que les frigos sont à la bonne température soit 4°C. Ensuite, lors de la livraison des repas, qui s'effectue autour de 8h par camion frigorifique, il faut effectuer plusieurs contrôles : vérifier que

Le repas de midi est un moment important pour les enfants. « *Offrir un service de qualité est donc une priorité pour la municipalité* » indique Martine Guillermin adjointe au maire en charge de la restauration scolaire. Les repas servis dans les cantines portaises sont préparés dans les locaux de la cuisine centrale de Valence, où la qualité et la variété des menus sont de mise. Désormais, grâce au passage en régie, la restauration scolaire est devenue un service public.

Portes-Infos s'est rendu, durant une journée, dans 2 cantines portaises, celle de l'école Voltaire pour assister à la livraison des denrées et dans les locaux de la cantine de l'école Joliot Curie, construite en 2010. Le but de notre reportage est de montrer que le bien-être durant le repas n'est pas essentiellement dû aux plats servis, mais aussi « *au travail des agents qui s'investissent avant et après le service pour que les enfants soient bien accueillis durant la pause déjeuner* » nous dit Florence





les quantités livrées soit bien identiques à celles commandées, que la température des aliments livrés en barquettes scellées soit correcte, préserver la chaîne du froid, la salubrité et les qualités gustatives. Ensuite place à la

après l'appel, sont accompagnés à la cantine. Puis une fois dans la salle de restauration, c'est dans le calme que les enfants se rendent à table : « *les enfants s'assoient où ils le désirent* », précise Evelyne Grève qui s'occupe également des commandes des repas et qui participe à l'élaboration des menus.



Place maintenant au repas. Aujourd'hui au menu, c'est haricots verts en salade pour l'entrée, suivie de poisson accompagné de chou-fleur, puis fromage et dessert, des bugnes pour être précis. La suite illustre que le dessert est toujours aussi important pour les enfants ! Les enfants se servent eux-mêmes, le personnel quant à

désinfection des tables et la mise en place des couverts et des assiettes. Parfois il y a des découpages de fromage et de fruits. Il faut ensuite allumer les fours, afin de réchauffer les aliments, selon un processus précis et un temps déterminé.

A 11h, le personnel de la mairie et de la MJC-Centre social, se rend dans les cantines, le service commence dans 30mn. Le temps de faire une petite réunion pour finaliser l'organisation du repas, par exemple les repas particuliers à servir aux enfants qui suivent un régime particulier ou qui ont des allergies à des aliments... 11h30, le personnel se rend sous le préau de l'école, la sonnerie signalant la fin des cours ne tarde pas à se faire entendre, les enfants se réunissent en groupes et

lui veille à ce que chacun mange correctement et que les réfractaires aux végétaux goûtent les aliments, d'ailleurs bien souvent comme nous précise Claudine « *au début, ils disent qu'ils n'aiment pas, mais une fois qu'ils ont goûté, il n'est pas rare que finalement ils aiment et en reprennent !* » C'est aussi cela le rôle du personnel, amener les enfants à découvrir les saveurs. Les agents circulent au milieu de la salle à la rencontre des enfants afin de vérifier si tout se passe bien. Après avoir



dégusté le fromage place au fameux dessert. Et aujourd'hui comble du bonheur il y a du rab ! Les mains ne tardent pas à se lever pour réclamer une douceur en plus ! Une fois le repas terminé, un petit moment de calme et de détente est bienvenu avant de prendre la direction de la cour pour jouer entre copains.

Pour le personnel, la journée n'est pas terminée, il est maintenant temps de faire la vaisselle, laver les fours vapeur, et nettoyer la salle de restauration comme la cuisine pour préparer le lendemain.

Yann Etienne



Électrices et électeurs : ce qui va changer... ou pas !

Voter : un geste citoyen

Au moment où sera diffusé le "Portes infos", un peu plus d'un mois nous séparerons des élections municipales du dimanche 23 mars. Aussi, tout en respectant les caractères de neutralité, il n'est pas inutile de rappeler quelques éléments d'informations sur cette élection locale.



Elle se déroulera le dimanche 23 mars de 8h à 18h, à Portes. Sur notre commune, contrairement aux grandes villes comme Paris, Lyon ou Marseille, il ne vous sera plus possible de voter après 18 heures. Chaque citoyen portois, selon son lieu d'habitat, est rattaché à un

bureau de vote au nombre de 7. Nous publierons dans le prochain numéro de mars la carte de ces bureaux. Tout-e citoyen-ne peut voter à la condition d'être inscrit-e sur les listes électorales de la commune de Portes. Si vous avez égaré votre carte d'électeur, pas de souci, une pièce d'identité suffit (carte d'identité, passeport...). Assurez-vous de vous rendre dans votre "bon" bureau de vote de quartier.

Si vous êtes en vacances, si vous avez des obligations professionnelles, si votre état de santé ne vous permet pas de vous déplacer le 23 mars, vous pouvez donner procuration, c'est-à-dire vous faire représenter le 23 mars, par un électeur impérativement résident sur Portes-lès-Valence (pas nécessairement dans le même bureau de vote, mais obligatoirement

NOUVEAUTÉ

Les électrices et les électeurs sont appelés le 23 mars à élire leurs conseillers communautaires, c'est-à-dire celles et ceux qui siègeront au sein de l'agglomération "Valence Romans Sud Rhône-Alpes".

Au moment du vote, vous aurez à votre disposition, comme avant, un bulletin de vote mais y figureront deux listes de candidats.

À Portes, cela signifie une liste de 29 noms pour le conseil municipal et une autre liste de 4 candidats aux sièges de conseillers communautaires (et un suppléant), tous issus de la liste des candidats au conseil municipal.

Vous ne voterez qu'une fois et pour ces deux listes que vous ne pouvez séparer, ou raturer (faute de quoi l'ensemble du bulletin, y compris les candidats au conseil municipal, sera considéré comme nul).

Si vous avez un doute, une question, vous pouvez contacter le service "élection" au 04 75 57 95 02.

sur la commune). Attention, un citoyen ne peut disposer que d'une seule procuration. Pour cela, il convient de se rendre au bureau de Police, à la gendarmerie du domicile ou du lieu de travail de la personne qui donne mandat.

Solidarité avec les Mory-Ducros !

Pierre Trapier, maire et Jean-Michel Bochaton, adjoint au maire en charge de l'économie se sont rendus, dès le mercredi 29 janvier, aux côtés des salariés de Mory-Ducros, entreprise implantée dans la zone industrielle de la Motte, pour leur exprimer le soutien et la solidarité de la municipalité. Nombreux sont les salariés à se mobiliser pour préserver le maximum d'emplois. A l'échelle nationale, sur les 5 000 salariés du groupe, la direction du groupe a annoncé la suppression de la moitié des effectifs, dans de nombreux dépôts voire même la fermeture de certains sites, sur plusieurs départements en France. Concernant Portes-lès-Valence, sur les 67 salariés du site, une trentaine de postes pourraient être supprimés.

Près de 10 salariés habitent la commune de Portes et le reste des salariés résident dans les communes du bassin valentinois. C'est dire combien les licenciements toucheraient durement un grand nombre de familles. Comme les organisations syndicales, les élus portois considèrent que les salariés ne peuvent être à chaque fois, les variables d'ajustement de la recherche de baisse du "coût du travail". Le tribunal de commerce de Pontoise qui a examiné mardi 4 février le plan de reprise de Mory-Ducros par Arcole Industries, doit rendre sa décision jeudi 6 février. A suivre...



Festival d'un jour

Un événement à ne pas manquer pour passer de bons moments "animés" !

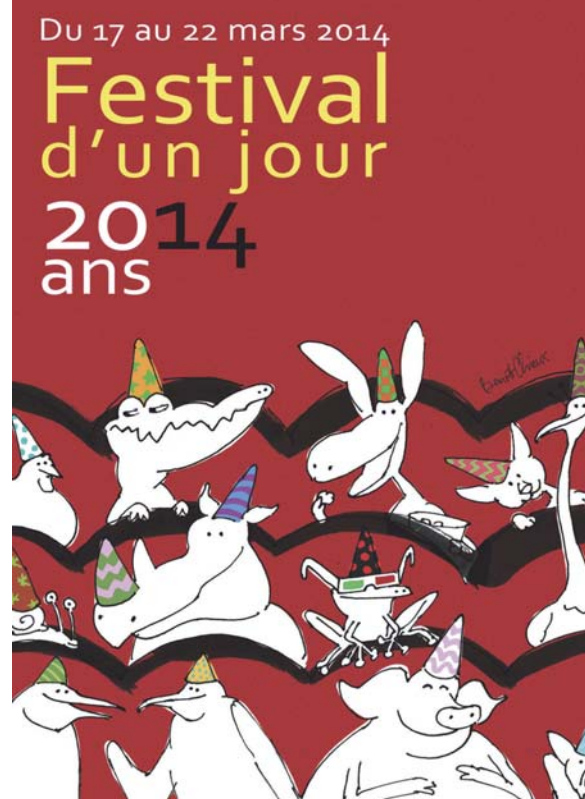
La grande fête du cinéma d'animation en Rhône-Alpes, célèbre sa 20^{ème} édition du 17 au 22 mars 2014 !

C'est une programmation exceptionnelle, et toujours entièrement gratuite, que le public va pouvoir découvrir du 17 au 22 mars 2014 dans 8 communes de la Drôme et de l'Ardèche : Valence, Bourg-lès-Valence, Portes-lès-Valence, Saint-Marcel-lès-Valence, Chabeuil, Montmeyran, La Baume-Cornillane et Guilherand-Granges.

Adultes, enfants, grand public, professionnels... le "Festival d'un Jour" n'a oublié personne sur sa liste d'invités ! A l'image de ces publics, c'est un programme hétéroclite entre tradition et modernité qui est proposé cette

année : un best of des films diffusés depuis 1994 dans le cadre du festival, un marathon sur tablettes numériques, de nouveaux rendez-vous pour les familles et les adultes avec notamment un programme décapant "Aux frontières de l'animation", une exposition interactive, mais également les traditionnelles rencontres avec les studios de la "Cartouche", la nuit la plus animée, les démonstrations, le ciné concert, les "Prix du public"... Le tout orchestré par le compositeur Christophe Heral, invité d'honneur de cette 20^{ème} édition.

Toutes les projections et rencontres du "Festival d'un Jour" sont gratuites. Certaines séances sont sur réservation. Renseignements sur www.lequipee.com.



Studio d'enregistrement "Seven RTS"



Situé rue Jean Effel, dans le nord de la commune, le studio offre aux musiciens de nombreux atouts pour enregistrer ou peaufiner leurs créations artistiques. Le studio a vu le jour en 2008. Il est dirigé par une équipe enthousiaste et compétente : Jean-Luc Serre, gérant, Isaac Bonnaz, ingénieur du son studio, Pierre Grangeon, ingénieur du son sonorisation, François Isnard, formation et Claire

Bonnaz, secrétariat. La particularité du studio, c'est d'apporter une aide artistique aux groupes. « Ils arrivent avec leur musique, et notre travail est de donner une identité musicale » tient à souligner Isaac Bonnaz. Il s'agit d'un véritable travail de direction artistique.

En ce qui concerne le matériel à leur disposition, celui-ci est de haute technologie

numérique. Le studio a déjà une forte notoriété et travaille avec des groupes locaux, nationaux et internationaux (Canada, Afrique du Sud, Tchad, Congo...). Quelle que soit votre demande, le studio est en capacité d'y répondre par une offre personnalisée.

*Téléphone : 04 75 82 91 41
Site : www.seven-rtts.fr*



Écrivain public - trait d'union social

Pour certaines personnes, il n'est pas facile de coucher sur le papier les mots du quotidien, l'écrivain public est là pour apporter une aide. Au cours de rencontres sur le terrain notamment grâce au lézard (véhicule qui circule dans les quartiers de la commune), la MJC-Centre

social s'est rendue compte que des personnes avaient besoin d'un soutien pour écrire certains documents officiels, les comprendre. Même si un "petit" atelier d'aide à l'écriture avait déjà été mis en place, la MJC sous la direction de Véronique Hillion-Cuadrado, a décidé de développer l'activité d'écrivain public. Plusieurs personnes vont ainsi intervenir afin d'apporter une aide aux personnes rencontrant des problèmes pour rédiger un courrier. Les permanences auront lieu une fois par semaine, le lundi de 14h à 16h, néanmoins pour les personnes ne pouvant pas se rendre ce jour-là à l'atelier, elles pourront prendre rendez-vous un autre jour. Le but de cet atelier n'est pas de faire à la place des gens mais de les accompagner

dans leurs démarches, comme le précise la directrice : « *cet atelier contribue à rendre davantage autonomes les personnes que nous rencontrons* ». Les demandes peuvent être très diverses et peuvent porter à la fois sur l'aide à la compréhension des courriers reçus comme à la rédaction de lettres : courrier administratif, élaboration de lettre de motivation, CV mais aussi des lettres plus personnelles. La municipalité s'est réjouie d'une telle initiative qui entre pleinement dans les ambitions qu'elle porte, notamment en termes d'éducation populaire, avec la MJC-Centre social.

*Pour plus de renseignements :
MJC-Centre social, au centre culturel
Louis Aragon. Tél. : 04 75 57 00 96*



Bal masqué

En partenariat avec le CCAS et l'épicerie sociale, la MJC a organisé vendredi 24 janvier un bal masqué, dans les locaux du centre culturel Louis Aragon. Au profit des "jardins partagés" installés à deux pas du bois de la Chaffine, cette soirée, placée sous le signe de l'échange et de la solidarité, a été une grande réussite puisqu'elle a réuni plus de 150 personnes. L'entrée était bien sûr gratuite, mais les organisateurs avaient demandé aux participants d'emmener avec eux soit un dessert, soit des graines, soit des outils pour la parcelle collective des jardins partagés. Il s'agissait de faire vivre concrètement la solidarité.

Grâce à la générosité de chacun, la collecte de graines va permettre de récolter de nombreux légumes sur la parcelle collective des jardins partagés dont bénéficieront directement les usagers de l'épicerie sociale. Au cours de cette journée conviviale, parents comme enfants, ont dansé sur les rythmes d'un DJ, tout droit sorti d'un film du commandant Cousteau, puisque habillé en homme grenouille et joliment nommé pour l'occasion "DJ plouf". Afin de se restaurer, les convives avaient à leur disposition un buffet composé de jus de fruits, de gâteaux ou encore de thé à la menthe. Pour rapporter un souvenir de la



journée, il était aussi possible d'immortaliser l'évènement en se faisant prendre en photo dans un mini-studio installé pour l'occasion. Ce fut donc une belle journée sous le signe du déguisement et de la solidarité, et un grand moment de convivialité... non masquée.

Galette du club Ambroise Croizat



Jeudi 9 janvier à 14h30, les dynamiques membres du club Ambroise Croizat se sont réunis salle Georges Brassens afin de fêter comme il se doit l'Épiphanie. Ce fut l'occasion pour Monsieur Michel Debeaux, président de l'association, de présenter ses vœux aux 120 membres du club présents. Une fois le discours prononcé, tout le monde s'est retrouvé autour du verre de l'amitié, un part de galette à la main, avec bien sûr le désir d'avoir dans la part de ce gâteau traditionnel, le sésame permettant d'être couronné roi ou reine de la soirée. En somme, nos anciens ont passé un après-midi chaleureux et convivial comme ils savent le faire.

Le Comité d'entente des anciens combattants

Le 17 janvier, la Maison des associations a accueilli l'assemblée générale du Comité d'entente des anciens combattants, en présence de Raymond Rinaldi, premier adjoint, d'Alain Zaccaron, conseiller municipal et Cyrille Bernardin, directeur de cabinet. Après la minute de silence demandée par Guy Debard, président de l'association, en mémoire des camarades décédés depuis la dernière assemblée générale, Guy Besseas, vice-président a présenté le rapport moral. Il a précisé, durant son intervention, que les anciens combattants étaient très attachés et impliqués au devoir de mémoire. La présence nombreuse de ces derniers lors des cérémonies patrio-

tiques en est la preuve. Monsieur Besseas a tenu à remercier la municipalité, très impliquée pour que les élèves portois et leurs parents soient présents aux cérémonies du 8 mai 1945 et du 11 novembre 1918.

Le rapport financier présenté par Jean Gérard fait ressortir un bilan qui s'équilibre, malgré une baisse de la collecte des bleuets. Il est à noter également que, suite à la sollicitation du Comité d'entente, la municipalité a accédé à sa demande afin que la salle principale de la Maison des associations porte le nom de Madame Eliette Agéron, figure portoise, très impliquée dans la résistance

et ancienne institutrice dans l'école aujourd'hui devenue la Maison des associations. L'inauguration se déroulera le 8 juillet après l'hommage au 30 otages fusillés par les nazis au dépôt sncf.

Yann Etienne



Assemblée générale du Souvenir français

Les membres de l'association se sont réunis salle Casanova le 31 janvier, en présence de Pierre Trapier, maire de Portes-lès-Valence, de Sandro Duca, maire d'Etoile-sur-Rhône, de

Raymond Rodier, 1^{er} adjoint à la mairie de Beauvallon et de Christian Valesa, délégué général de la Drôme du Souvenir français. C'est avec grande émotion que l'assemblée a observé, en début de séance, une minute de silence en hommage à

Guy Juan, président du Comité local de l'association, décédé le 20 septembre 2013. Le poste de président étant vacant, l'assemblée a procédé à un vote et a élu à l'unanimité, M. Gilles Viennet. Celui-ci a pris la parole afin de remercier

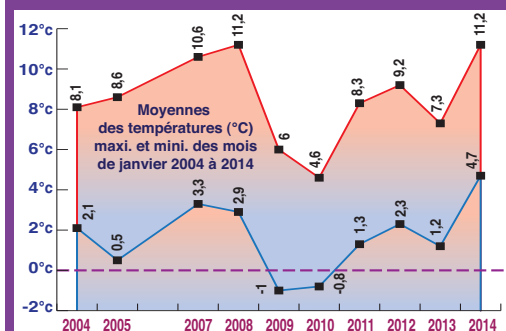
les membres pour leur implication tout au long de l'année et leur présence lors des cérémonies officielles. Il a fait ensuite le bilan de l'année écoulée. M. Viennet a rappelé que l'année 2014 sera riche en initiatives avec notamment la commémoration du centenaire du début de la Première Guerre mondiale. A l'issue de la réunion et avant de lever le traditionnel verre de l'amitié, l'association a honoré par la médaille du souvenir français, Manon Maison-neuve ainsi que sa sœur, Méryl, et leur maman Guylaine.

Yann Etienne

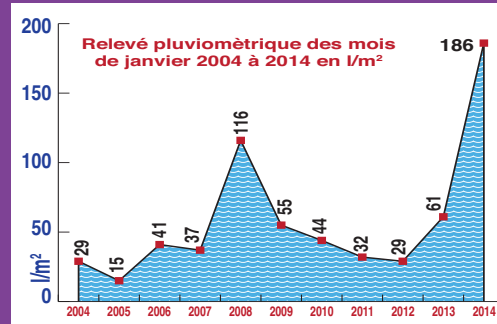


La cigale et la grenouille

On n'a rien contre l'eau dans cette chronique météorologique mais tout de même 186 litres d'eau tombés des nuages durant le mois de janvier, c'est beaucoup ! C'est le mois le plus pluvieux depuis 10 ans... et comme nous sommes dans les comparaisons, le mois de janvier 2005 a vu seulement 15l d'eau par m²... Laissons notre grenouille retourner dans sa mare gorgée d'eau et allons discuter avec la cigale. Notre insecte chanteur nous déclare que la température moyenne de ce mois de janvier a été de 11,2° avec un superbe 15,2° le



8 janvier. Il n'y a aucun doute, nous sommes en hiver, même si celui-ci n'est pas le plus rude de la décennie, ce n'est pas de sitôt que nous allons pouvoir ressortir le barbecue de sa léthargie hivernale. Et comme rire un peu réchauffe, un petit dicton humoristique : « La marmotte est un petit animal qui, pendant tout l'hiver, prend sa température avec son nez. »



PORTES CITOYENNE - MAJORITÉ MUNICIPALE

L'apprentissage de la démocratie et de la citoyenneté, le respect de soi et des autres, le respect aussi de l'environnement, sans oublier le devoir de mémoire à l'égard des anciens combattants et les liens entre jeunes et anciens, se posent dès le tout jeune âge. Il ne faut pas ménager ses efforts pour y parvenir. Il en va de l'avenir pour que nos jeunes soient à même de relever les défis de notre société. On notera, par exemple, la belle initiative de rencontres entre les élèves des classes de CM1 et CM2, et les agents de la police municipale.

Budget 2014

Nous avons adopté, lors du conseil municipal du 27 janvier, un budget 2014 très volontariste, malgré un environnement économique et social qui s'est encore dégradé. Avec la diminution des dotations de l'Etat, le sort fait aux collectivités territoriales est inquiétant.

Pourtant, ces mêmes collectivités assument 70% de l'investissement public (créant donc de la richesse économique) et ne représentent que 8% de l'ensemble des déficits publics. Autant dire que les collectivités restent bien gérées, comme c'est le cas à Portes-lès-Valence.

Les indicateurs (ratios) du ministère des finances, qui s'appliquent à toutes les collectivités, attestent de cette bonne gestion. Notre budget est aussi placé sous le regard des services préfectoraux et du Trésorier payeur qui, par une note annuelle adressée au maire, renseigne sur la situation financière de la commune.

Nous sommes confiants pour l'avenir. C'est grâce à nos efforts en particulier pour contenir la progression des dépenses de fonctionnement, par exemple en réalisant des économies d'énergie. Si bien que nous dégagons les marges de manœuvre nécessaires au financement de programmes d'aménagement urbain, de rénovation des écoles et des bâtiments publics, de travaux de voirie...

Pour 2014, la commune va investir plus de 3 millions d'euros, sans augmenter la fiscalité. C'est le signe de notre volonté de préparer Portes-lès-Valence aux défis de demain, sans pénaliser les familles portaises.

C'est pourquoi les élus du groupe CRC ont voté en faveur de ce budget 2014

Les élus du groupe "Communistes, Républicains et Citoyens".
E-mail : groupecrc.portes@yahoo.fr

Budget 2014

Un budget qui permet de maintenir un bon niveau de service sur la commune. Une gestion financière maîtrisée, pas de hausse des taux d'imposition. Le budget 2014 est un bon budget, n'en déplaise à l'opposition. Un budget de fonctionnement maîtrisé est un budget d'investissement qui prépare l'avenir. Pas de gros projets nouveaux en investissement, puisque c'est une année électorale. C'est un peu un budget de transition. Toutefois près de 3 millions d'investissements, ce n'est pas rien pour l'économie locale. De plus, réalisé sans recours à l'emprunt, grâce à la bonne situation financière de la commune. Un budget qui permet de continuer à investir dans le développement durable.

■ avec la concrétisation de la voie verte du bois de la Chaffine, vers le stade Coullaud.

■ la poursuite du remplacement des anciennes lampes d'éclairage public.

■ la continuité dans la rénovation de bâtiments communaux, notamment en matière d'isolation, de chauffage, d'éclairage.

■ continuité aussi, dans la réfection des voiries et d'enfouissement de réseaux EDF et Télécom.

■ nouvel investissement : la nouvelle salle d'exposition au centre culturel L. Aragon.

Ce budget 2014, le dernier de notre mandature, confirme les orientations que nous avons eues, tout au long du mandat, en matière de service public, de développement durable, de politique en direction de la jeunesse et pour la culture. Politiques que nous entendons bien continuer à mener ensemble. Claude Campagne ne se représentera pas sur une liste municipale de la commune, il s'en est expliqué. Un très grand merci à toi, tu as su innover, apporter du bien aux associations portaises, et tout ce que tu as mis en place pour l'avenir. Claude nous te souhaitons le meilleur pour l'avenir.

Raymond Rinaldi, membre du groupe Socialiste et Apparentés
Démocratie et Citoyenneté. E-mail : groupe.ps.apparentes@free.fr
Site : <http://groupe.ps.apparentes.over-blog.fr>

ENSEMBLE POUR L'AVENIR - OPPOSITION MUNICIPALE

L'opposition municipale n'a pas souhaité s'exprimer

Depuis 2008 et conformément à la loi, chaque groupe politique peut s'exprimer une fois par mois et sans thème imposé dans ces colonnes. Les textes de ces tribunes n'engagent que leurs auteurs et en aucun cas la rédaction du journal.

PUCES DES COUTURIÈRES



L'Association Féminine de Travaux Manuels organise les 2^{èmes} puces des couturières, dimanche 16 mars de 9h à 17h à l'espace Cristal. Entrée libre.

CLUB AMBROISE CROIZAT

- **Belote,**
vendredi 28 février,
à 13h30 au foyer.
- **Journée tahitienne,**
jeudi 6 mars
à 10h au foyer.
- **Belote,**
vendredi 14 mars,
à 13h30 au foyer.

ÉLECTION DE LA REINE DE PORTES-LÈS- VALENCE

Le Comité des fêtes organise une soirée élection de la reine de Portes-lès-Valence le samedi 8 mars à 19h30 à l'espace Cristal. Repas spectacle avec au menu une "Macaronade". Réservations au 06 83 17 44 65.

PACS

La municipalité accueille les cérémonies de signature du PACS en mairie. Pour tous renseignements, merci de contacter le service "population" au : 04 75 57 95 01 ou 04 75 57 95 02.

RECENSEMENT MILITAIRE

Tous les jeunes gens et les jeunes filles de nationalité française sont tenus de se faire recenser à partir du jour où ils atteignent l'âge de 16 ans. Ils doivent se présenter en mairie munis de leur carte d'identité et du livret de famille de leurs parents.

APPEL À DOCUMENTS GRANDE GUERRE 14-18

Portes-lès-Valence va commémorer cette année le centenaire du commencement de la "grande guerre" à travers une série de manifestations. Dans ce cadre, l'association Mémoire vivante a le projet de réaliser une exposition dans le hall de la mairie.

Pour ce faire, elle est à la recherche de tout document écrit ou photographique sur 14-18 (lettres, cartes postales, tirages papier, négatifs...) lié au canton de Portes-lès-Valence. Il peut s'agir aussi bien de photos d'armée, que d'établissements ayant pris part à l'effort de guerre (hôpitaux, industries, associations), la vie de tous les jours de la population durant les restrictions, etc.

Les documents prêtés seront reproduits puis rendus à leurs propriétaires dans les plus brefs délais.

Merci de contacter Alexandre Bertrand au 04 75 57 95 07 (matin) ou 04 75 57 15 88 (après-midi). Adresse du local : allée du 8 mai 1945 (au dessus du café-restaurant "Les Arcades" (sur rendez-vous)

ÉTAT CIVIL

Naissances :

Rayan Mehdi,
Maëlan Morin,
Yanis Bouzagou,
Youness Larbaoui,
Ilyana Herzi,
Maeva Eynard

Décès :

Henri Sabatier,
Marcel Roger,
Irma Roussier née Batiston,
Lucien Stock,
Roger Azzopardi

DEMANDE DE CARTE D'IDENTITÉ

Nous vous informons qu'il est préférable d'avoir une carte d'identité en cours de validité même si vous ne quittez pas le territoire français.

En effet, lors de différentes démarches administratives ou autres (demande de cartes grises, permis de conduire, demande de prêt bancaire, inscriptions Pôle emploi ou électorale...) il est obligatoire de présenter une carte d'identité en cours de validité. Les délais d'obtention varient d'un à deux mois.

CARTE D'IDENTITÉ : 10 + 5 ANS

A compter du 1^{er} janvier 2014, la durée de validité de la carte nationale d'identité passe de 10 à 15 ans pour les personnes majeures (plus de 18 ans). L'allongement de 5 ans concerne également les cartes d'identité délivrées entre le 2 janvier 2004 et le 31 décembre 2013 à des personnes majeures.

AUTORISATION DE SORTIE DU TERRITOIRE

L'autorisation de sortie du territoire qui permettait à un enfant de circuler dans certains pays sans être accompagné de ses parents, est supprimée depuis le 1^{er} janvier 2013. Désormais, l'enfant, qu'il soit accompagné ou non, peut voyager à l'étranger avec soit :

- sa carte nationale d'identité seulement (notamment pour les pays de l'Union Européenne, de l'espace Schengen, la Suisse ainsi que le Liechtenstein, Monaco, Andorre, Saint-Martin et le Saint-Siège) ;
- son passeport ;
- son passeport accompagné d'un visa.

Attention, si l'enfant voyage avec un seul de ses parents, certains pays comme l'Algérie, la Bosnie-Herzégovine ou le Maroc, peuvent réclamer la preuve que l'autre parent autorise ce voyage. Contrairement à l'ancienne autorisation de sortie du territoire, il s'agit uniquement d'un courrier sur papier libre. La légalisation de la signature de ce document est préconisée (démarche à faire en mairie).

FLASHCODE

Ce flashcode est un code barre intelligent, il suffit de le scanner avec votre téléphone mobile pour accéder directement au site internet de la ville.



Dans la ville



DU 3 AU 8 MARS - EXPOSITION

“Rendons nos droits universels” - hall de la mairie



JEUDI 6 MARS - 20H - CINÉMA

“We want sex equality” - Train-cinéma



VENDREDI 7 MARS - 18H30 - SOIRÉE SPECTACLE

Lectures et spectacle musical “Claire de femme”
salle des mariages en mairie



PORTES-LÈS-VALENCE